

DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS scolaires, péri et extra-scolaires 2020 - 2021

académie Toulouse direction des services départementaux de l'éducation nationale Gers



Validité: du 01/09/2020 au 31/08/2021

	ETAT-CIVIL DE	L'ENFANT				<u>Réservé à</u> l'administration
<u>Réservé à</u> <u>l'administration</u> :						Date retour :
NIVEAU SCOLAIRE	Nom:		Prénom:	Sexe	:	Date saisie :
	Né(e) le :	/ /	Lieu de naissance (commune et n° département) :			
	Adresse(s) de l'	enfant à son entre	ee a l'ecole:			Agent :
PARENTS DE L	'FNEANT				_	Transmission:
		père, mère ou tut	eur)			
Nom:	(, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Ca.,			
Nom de jeune f			Pré	énom :		
Autorité parent Adresse :	ale*: 🗌 oui 🗌 no	on				
si différente de celle de l'enfant Tél. domicile :			Tél. portable :	E-mail :		☐ inconnue
Profession (facultatif):			ret, portable .	Tél. travail (facultatif)	:	
RESPONSAB	LE LEGAL 2 (père, mère ou tut	eur)			
Nom :						
Nom de jeune f			Pré	énom :		
Autorité parent Adresse :	ale* : 🗌 oui 🗌 n	on				□ inconnue
si différente de celle Tél. domicile :	e de l'enfant		Tél. portable :	E-mail :		
Profession (facultatif):				Tél. travail (facultatif)	:	
* Il est important de	renseigner les responsa		ransmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/94) élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est dé	ésormais électeur et éligible (note de service n° 2004-	104 du 25/06/04).	
Pour toute situation lendrier de garde.	particulière en matière		nir le document officiel mentionnant les termes de celle-ci. A défaut d			enfant, en précisant le ca-
AUTRE RESPON	NSABLE DE L'EN	FANT (foyer, fam	nille d'accueil,) Pré	énom :		
Autorité parent Adresse :	ale* : 🗌 oui 🗌 n	on				
Tél. domicile :			Tél. portable :	E-mail :		
RENSEIGNEMEN	NTS MEDICAUX					
Médecin traitar	<u>nt :</u>		Téléphone :			
<u>Vaccination</u> : d	late du dernier ra	ppel DT Polio :	(joindre la copie	des vaccinations du carnet de santé à jo	ur)	
<u>Allergies</u> : asth	nme: NO	N 🗌 OUI	médicam	enteuse: NON OUI précisez:		
alin	mentaire: 🗌 NO	N 🗌 OUI précisez	z: autre:	NON OUI précisez :		
<u>L'enfant a t-il ı</u>	un P.A.I ? : 🗌 NO	N 🗌 OUI	<u>L'enfant suit-il un traitement ?</u> :	NON OUI précisez :		
Antécédents m	édicaux/chirurgio					
		aux et recommand	dations utiles des parents :			
		aux et recommand	<u>dations utiles des parents</u> :			
		aux et recommano	dations utiles des parents :			
ASSURANCE(S)		caux et recomman	dations utiles des parents :	N° do polico o		
ASSURANCE(S) Compagnie d'		caux et recomman	dations utiles des parents :	N° de police :		
ASSURANCE(S)		caux et recomman	dations utiles des parents :	N° de police : Couverture scolaire :	□ oui	□non
ASSURANCE(S) Compagnie d'		caux et recommand	dations utiles des parents :		□ oui □ oui	□ non
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone :	'assurance :		ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE :	Couverture scolaire :	_	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN	'assurance : CAS D'URGENCI	E [AUTRES QUE L		Couverture scolaire : Couverture autres activités :	_	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN	'assurance : CAS D'URGENCI	E [AUTRES QUE L	ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO	Couverture scolaire : Couverture autres activités : OINS DE 16 ANS	_	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN	'assurance : CAS D'URGENCI NT SCOLARISE E autorisée à réc	E [AUTRES QUE L	ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO	Couverture scolaire : Couverture autres activités : OINS DE 16 ANS	oui	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN AUCUN ENFAI A = Personne A et/ou B	'assurance : CAS D'URGENCI NT SCOLARISE E autorisée à réc Nom :	E [AUTRES QUE L	.ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO fant B = Personne à prév	Couverture scolaire : Couverture autres activités : OINS DE 16 ANS enir	oui oui	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN AUCUN ENFAI A = Personne	'assurance : CAS D'URGENCI NT SCOLARISE E autorisée à réc Nom : Nom :	E [AUTRES QUE L	.ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO fant B = Personne à prév Prénom :	Couverture scolaire : Couverture autres activités : OINS DE 16 ANS Penir Tél. : Lien avec l'e	nfant :	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN AUCUN ENFAI A = Personne A et/ou B A et/ou B A et/ou B	'assurance : CAS D'URGENCI NT SCOLARISE E autorisée à réc Nom : Nom :	E [AUTRES QUE L	ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO fant B = Personne à prév Prénom : Prénom :	Couverture scolaire : Couverture autres activités : OINS DE 16 ANS renir Tél. : Lien avec l'e	nfant :	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN AUCUN ENFAI A = Personne A et/ou B A et/ou B A et/ou B	CAS D'URGENCI NT SCOLARISE E autorisée à réc Nom: Nom:	E [AUTRES QUE L	ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO fant B = Personne à prév Prénom : Prénom : Prénom : Prénom :	Couverture scolaire : Couverture autres activités : OINS DE 16 ANS renir Tél. : Lien avec l'e	nfant :	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN AUCUN ENFAI A = Personne A	CAS D'URGENCI NT SCOLARISE E autorisée à réc Nom: Nom:	E [AUTRES QUE L IN MATERNELLE N :upérer votre enf Responsable Autre (nom	ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO fant B = Personne à prév Prénom : Prénom :	Couverture scolaire : Couverture autres activités : COINS DE 16 ANS Penir Tél. : Lien avec l'e Tél. : Lien avec l'e Tél. : Lien avec l'e	nfant :	
ASSURANCE(S) Compagnie d' Adresse : Téléphone : CONTACTS EN AUCUN ENFAI A = Personne A	'assurance : CAS D'URGENCI NT SCOLARISE E autorisée à réc Nom : Nom : Nom :	E [AUTRES QUE L IN MATERNELLE N :upérer votre enf Responsable Autre (nom	ES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE : NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MO fant B = Personne à prév Prénom : Prénom : Prénom : Prénom : Prénom :	Couverture scolaire : Couverture autres activités : COINS DE 16 ANS Penir Tél. : Lien avec l'e Tél. : Lien avec l'e Tél. : Lien avec l'e	nfant :	

Nom de l'allocataire : n° d'allocataire (CAF du Gers uniquement): **Organisme** (CAF, MSA, particulier,...):

L'indication du numéro d'allocataire (CAF du Gers uniquement) permet à l'administration d'accéder directement à vos ressources auprès de la CAF du Gers et de vous faire bénéficier de tarifs modulés en fonction de celles-ci. En l'absence de ce numéro, le tarif plein sera appliqué. Si vous êtes allocataire de la CAF d'un département autre que le Gers ou de la MSA, fournir la dernière attestation de Quotient Familial mensuel. En l'absence de ce document, le tarif plein sera appliqué. Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF ou de la MSA mais que vous relevez d'un régime particulier(indépendants, libéraux), joindre l'avis d'imposition 2019. En l'absence de ce document le tarif plein sera appliqué.

Scolaire: 3 ans obligatoire (2 ans révolus) pour les enfants à scolariser à Auch, ne renseigner que le niveau	
Niveau (CP, CE1, à la rentrée 2020): Ville:	Ecole :
Situation particulière pour affectation école (autre enfant à scolariser, situation personnelle/profe	ssionnelle,):
<u>AUCH UNIQUEMENT</u> : les enfants nés en 2018 (Toute Petite Section) ne seront ac	cueillis que dans la limite des places disponibles.
Cadre réservé à l'administration	
Ecole: Classe: Commen	aaires :
Information: ☐ école ☐ famille Saisie: ☐ effectifs	
Périscolaire à partir de 2 ans temps d'accueil des enfants matin, midi et soir avant et après la classe les lundi, mardi, jeudi, ver	dredi ; uniquement matin et midi le mercredi.
Pour fréquenter les Accueils de Loisirs Périscolaires, l'inscription est obligatoire. Tout enfant non inscrit ne sera pas pris en charge par les animateurs et ne sera pas sous la re	sponsabilité de Grand Auch Cœur de Gascogne.
<u>INSCRIPTION</u> (à l'année ou en cas de besoin) Cochez la case correspo	ndante: OUI NON
<u>AUTORISATION</u> (élémentaires uniquement) Après la classe : N'autorise pas Les enfants scolarisés en maternelle ne peuvent pas regagner seul le domicile mais doivent obligator	
Extra-scolaire à partir de 3 ans temps d'accueil des enfants les mercredis après-midi et pendant les vacances.	
Pour fréquenter les Accueils de Loisirs Extra Scolaires, l'inscription est obligatoire. Tout enfant non inscrit ne sera pas pris en charge par les animateurs et ne sera pas sous la re	sponsabilité de Grand Auch Cœur de Gascogne.
INSCRIPTION(S) Cochez la ou les structures où vous souhaitez inscrire votre enfant	
Mercredis et vacances : AUCH (3/11 ans*) CASTERA-VERDUZAN (3/11 ans*) JEGUN (3/11 ans*) Pi jusqu'en CM2	REIGNAN (3/11 ans*) PUYCASQUIER (3/11 ans*) ROQUELAURE (3/11 ans*)
Uniquement le mercredi : ☐ RECUP'ART (6/11 ans*) à Duran ☐ SAINTE-CHRISTIE (3/11 ans*)	
AUTORISATION Après les activités : N'autorise pas Autorise me	on enfant à regagner seul le domicile à partir de :h
AUTORISATIONS	DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT (en fonction de la situation familiale)
AUTORISATIONS Nous soussignés (noms, prénoms),	DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT (en fonction de la situation familiale) DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI
	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire:
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom),	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription).
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra sco-	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médi-	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'en-
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde.
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire),	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail; facture: électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée: copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés: fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant. A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers.
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités sco-	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail; facture: électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée: copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés: fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant. A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance: responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance : responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS ET VOTRE ENFANT NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI Fournir les documents demandés ci-avant pour l'inscription scolaire
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son sur les supports de communication de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne.	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail; facture: électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée: copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés: fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant. A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance: responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire: TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS ET VOTRE ENFANT NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail; facture: électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée: copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés: fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant. A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance: responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire: TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS ET VOTRE ENFANT NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI Fournir les documents demandés ci-avant pour l'inscription scolaire Copie des vaccinations (carnet de santé): DT Polio à jour.
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son sur les supports de communication de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance : responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI Fournir les documents demandés ci-avant pour l'inscription scolaire Copie des vaccinations (carnet de santé) : DT Polio à jour. Copie de l'attestation de droits Sécurité sociale, ou CMU couvrant la famille Attestations d'assurance : responsabilité civile couvrant le temps périscolaire /extrascolaire (selon les inscriptions demandées).
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son sur les supports de communication de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée,	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde altemée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance : responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI Fournir les documents demandés ci-avant pour l'inscription scolaire Copie des vaccinations (carnet de santé) : DT Polio à jour. Copie de l'attestation de droits Sécurité sociale, ou CMU couvrant la famille Attestations d'assurance : responsabilité civile couvrant le temps périscolaire /extrascolaire (selon les inscriptions demandées). Facturation : Dernière attestation de Quotient Familial mensuel (pour les allocataires CAF d'un département autre que le Gers ou pour les allocataires MSA).
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son sur les supports de communication de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - certifions exacts les renseignements portés sur ce dossier, - déclarons avoir pris connaissance des règlements intérieurs des accueils de loisirs péri et	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance : responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS ET VOTRE ENFANT NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI Fournir les documents demandés ci-avant pour l'inscription scolaire Copie des vaccinations (carnet de santé) : DT Polio à jour. Copie de l'attestation de droits Sécurité sociale, ou CMU couvrant la famille Attestations d'assurance : responsabilité civile couvrant le temps périscolaire /extrascolaire (selon les inscriptions demandées). Facturation : Demière attestation de Quotient Familial mensuel (pour les allocataires CAF d'un département autre que le Gers ou pour les allocataires MSA).
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son sur les supports de communication de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - certifions exacts les renseignements portés sur ce dossier, - déclarons avoir pris connaissance des règlements intérieurs des accueils de loisirs péri et extra scolaires.	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde altemée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance : responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI Fournir les documents demandés ci-avant pour l'inscription scolaire Copie des vaccinations (carnet de santé) : DT Polio à jour. Copie de l'attestation de droits Sécurité sociale, ou CMU couvrant la famille Attestations d'assurance : responsabilité civile couvrant le temps périscolaire /extrascolaire (selon les inscriptions demandées). Facturation : Dernière attestation de Quotient Familial mensuel (pour les allocataires CAF d'un département autre que le Gers ou pour les allocataires MSA).
Nous soussignés (noms, prénoms), responsables légaux de l'enfant (nom, prénom), - attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale, - autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés, - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire), - certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire), - autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO), - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son sur les supports de communication de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée, - certifions exacts les renseignements portés sur ce dossier, - déclarons avoir pris connaissance des règlements intérieurs des accueils de loisirs péri et extra scolaires.	DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI Inscription scolaire: Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (l'ère inscription). Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers. Attestation d'assurance : responsabilité civile + individuelle accident couvrant le temps scolaire Accord du maire de la commune de résidence (si domicile hors Auch) pour toute inscription scolaire à Auch. Inscription péri / extra scolaire : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI Fournir les documents demandés ci-avant pour l'inscription scolaire Copie des vaccinations (carnet de santé) : DT Polio à jour. Copie de l'attestation de droits Sécurité sociale, ou CMU couvrant la famille Attestations d'assurance : responsabilité civile couvrant le temps périscolaire /extrascolaire (selon les inscriptions demandées). Facturation : Demière attestation de Quotient Familial mensuel (pour les allocataires CAF d'un département autre que le Gers ou pour les allocataires MSA). Copie de l'avis d'imposition 2019 (pour les non allocataires CAF ou MSA). Parents séparés ou divorcés : copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. En l'absence de document, la facturation intégrale sera adressée à un des deux

Toute modification ou changement (maladie, situation familiale, adresse, téléphone,...) doit être immédiatement signalé au service « Education, de l'enfance à la jeunesse » au 05 62 61 42 60 et à l'école de l'enfant.

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école dans le logiciel de l'Education nationale, « Base Elèves1er degré ». Le maire de la commune est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du service « Education, de l'enfance à la jeunesse » de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne, 1 rue Darwin 32000 AUCH (Tél : 05 62 61 42 60) ainsi qu'auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, dans les conditions définies par les articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.